



(<http://www.impots.gov.mr/fr>)

Français (<http://www.impots.gov.mr/fr>) - عربي

(<http://www.impots.gov.mr/ar>)

## La direction générale des impôts

Rechercher



Accueil (/fr) > Loi n°2019-018 portant Code Général des Impôts

<p> <b>République Islamique de Mauritanie</b>          Honneur – Fraternité – Justice  <b>Ministère Délégué auprès du</b>  <b>Ministre de l'Economie et des</b>  <b>Finances Chargé du Budget</b> </p> <p>         N° ..... /M.D.M.E.F.C.B./M          00004 / 19       </p> <p> <b>الجمهورية الإسلامية الموريتانية</b>          شرف – إغاثة – عدل  <b>الوزارة المنتدبة لدى وزير الاقتصاد</b>  <b>والمالية المكلفة بالميزانية</b> </p> <p>         07 MAI 2019          Nouakchott, le .....          Le Ministre الوكيل       </p> <p style="text-align: center;"><b>CIRCULAIRE</b></p> <p> <b>Objet :</b> Loi n°2019-018 portant Code Général des Impôts       </p> <p> <b>Destinataires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Toutes les personnes physiques et morales soumises à l'impôt ;</li> <li>➢ Les directeurs des ETS publics à caractère Administratif (EPA) ;</li> <li>➢ Les EPIC ;</li> <li>➢ Les sociétés d'Etat et les sociétés d'économie mixte ;</li> <li>➢ Les ordonnateurs de crédits ;</li> <li>➢ Les conseils comptables et fiscaux.</li> </ul> </p> <p>         La Loi n°2019-018 portant Code Général des Impôts a été promulguée le 29 avril 2019.          L'intégralité du texte est consultable et téléchargeable sur le site de la Direction Générale des Impôts (DGI) <a href="http://www.impots.gov.mr">www.impots.gov.mr</a>.          Le nouveau Code Général des Impôts (CGI) mettra fin à la multiplicité des textes en mettant en place un code général englobant toute la réglementation en matière d'impôts au demeurant éparse et en mettant dans un seul document tout l'arsenal juridique portant sur les impôts et taxes et en le reformulant dans un style moderne adapté à l'époque et en permettant une meilleure compréhension.          Ce nouveau CGI s'inscrit dans la continuité du droit fiscal actuel, puisqu'il en reprend des portions significatives, tout en y introduisant certaines nouveautés sur le fond qui tiennent compte des orientations économiques définies par le gouvernement mauritanien, notamment la mise en place d'une fiscalité rentable et ouverte à l'investissement privé national et international grâce à une réforme de la fiscalité directe des bénéfices des personnes morales (IS) et des personnes physiques (IBAPP) qui a été entièrement repensée et révisée, ainsi que des procédures fiscales en général.       </p>	<p>         Le futur code général des impôts est structuré en quatre livres :       </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>le livre 1</i> qui définit les règles en matière d'impôts directs et introduit la réforme de la fiscalité directe des bénéfices ;</li> <li>• <i>le livre 2</i> qui porte sur les impôts indirects ;</li> <li>• <i>le livre 3</i> qui expose les règles de l'enregistrement et du timbre.</li> <li>• <i>le livre 4</i> qui regroupe les règles de procédures les plus modernes (contrôle des comptabilités informatisées, rescrit fiscal, télé-procédures, etc.) dans un cadre relativement simple d'application.</li> </ul> <p>         La DGI, pour accompagner les contribuables dans l'application des dispositions du nouveau Code Général des Impôts qui s'appliqueront sur tous les revenus réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :       </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• organisera au cours du second semestre 2019 des ateliers de présentation des nouvelles dispositions,</li> <li>• éditera prochainement des fiches pratiques,</li> <li>• publiera avant la fin de l'année 2019 la doctrine administrative fiscale.</li> </ul> <p style="text-align: right;"> <b>Mohamed KEMBOU</b>  </p>
---	---

La Loi n°2019-018 portant Code Général des Impôts a été promulguée le 29 avril 2019.

- Code Général des Impôts en langue arabe, JO n°1436A du 30 avril 2019 (</sites/default/files/J.O.%201436A%20DU%2030.04.2019.pdf>),
- Code Général des Impôts en langue française, JO n°1436F du 30 avril 2019 (</sites/default/files/J.O.%201436F%20DU%2030.04.2019.pdf>),
- Circulaire 00004/19 du 07 mai 2019, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances Chargé du Budget. ([/sites/default/files/20190507-MDMEFCB-Circulaire\\_00004\\_19-signee.pdf](/sites/default/files/20190507-MDMEFCB-Circulaire_00004_19-signee.pdf))

Le nouveau Code Général des Impôts (CGI) mettra fin à la multiplicité des textes en mettant en place un code général englobant toute la réglementation en matière d'impôts au demeurant éparse et en mettant dans un seul document tout l'arsenal juridique portant sur les impôts et taxes et en le reformulant dans un style moderne adapté à l'époque et en permettant une meilleure compréhension.

Ce nouveau CGI s'inscrit dans la continuité du droit fiscal actuel, puisqu'il en reprend des portions significatives, tout en y introduisant certaines nouveautés sur le fond qui tiennent compte des orientations économiques définies par le gouvernement mauritanien, notamment la mise en place d'une fiscalité rentable et ouverte à l'investissement privé national et international grâce à une réforme de la fiscalité directe des bénéficiaires des personnes morales (IS) et des personnes physiques (IBAPP) qui a été entièrement repensée et révisée, ainsi que des procédures fiscales en général.

Le futur code général des impôts est structuré en quatre livres :

- le *livre 1* qui définit les règles en matière d'impôts directs et introduit la réforme de la fiscalité directe des bénéficiaires ;
- le *livre 2* qui porte sur les impôts indirects ;
- le *livre 3* qui expose les règles de l'enregistrement et du timbre.
- le *livre 4* qui regroupe les règles de procédures les plus modernes (contrôle des comptabilités informatisées, rescrit fiscal, télé-procédures, etc.) dans un cadre relativement simple d'application.

La DGI, pour accompagner les contribuables dans l'application des nouvelles règles induites par le nouveau CGI qui s'appliqueront sur tous les revenus réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- organisera au cours du second semestre 2019 des ateliers de présentation des nouvelles dispositions,
- éditera prochainement des fiches pratiques,
- publiera avant la fin de l'année 2019 la doctrine administrative fiscale.

## La DGI

Les missions de la DGI (<http://www.impots.gov.mr/fr/missions>)

Les services de la DGI (<http://www.impots.gov.mr/fr/gouvernance>)

Résultats de la DGI (<http://www.impots.gov.mr/fr/lettres-information>)

## Nouveautés

Annonces (<http://www.impots.gov.mr/fr/liste-annonces>)

## Restons en contact

Adresses et accès (<http://www.impots.gov.mr/fr/acces>)

## Le projet de Loi portant Code Général des Impôts a été adopté par l'Assemblée Nationale mercredi 17 avril 2019

### Loi n°2019-018 portant Code Général des Impôts

### Modèle de déclaration annuelle sur les prix de transfert

© Direction générale des impôts 2016.